



Assemblée générale

Distr. générale
21 février 2019

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Quarantième session

25 février–22 mars 2019

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement**

Exposé écrit* présenté par Association Internationale pour l'égalité des femmes, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[11 février 2019]

* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.

GE.19-02921 (F)



* 1 9 0 2 9 2 1 *

Merci de recycler



Les femmes et la protection de l'environnement

Le 21^e siècle est face à deux énormes défis : les droits des femmes et la défense de l'environnement.

Avec la révolution industrielle et l'entrée massive des femmes dans les usines, les ateliers, les mines et donc dans la vie urbaine, la société occidentale puis des pays en voie de développement a connu un tournant majeur.

A cette époque, les femmes souffraient d'une double exploitation. D'abord à travail égal, ils touchaient un salaire inférieur à celui d'un homme, qui était déjà maigre, et qui devenait donc un salaire de misère. Cette tendance est loin d'avoir disparu. Si elle est combattue dans les démocraties, elle s'impose durement dans le reste du monde.

L'industrialisation qui avançait rapidement, a commencé à produire des déchets et à avoir des conséquences sur l'environnement avec une poussée radicale de l'urbanisation.

Grâce aux luttes sociales les femmes vont peu à peu conquérir des droits pour elles-mêmes mais aussi pour les enfants. Elles vont forcer les parlements à adopter des lois pour institutionnaliser ces droits et les protéger.

Cette entrée dans la vie sociale et économique va servir de tremplin pour conquérir le cercle très fermé du monde politique. Les femmes vont apparaître dans les cénacles de prises de décisions, participer aux élections, élire et être élues. Elles vont gravir un à un, avec d'énormes difficultés, les échelons de la vie économique, universitaire, sociale et enfin politique jusqu'à la magistrature suprême.

Les nouvelles conditions des femmes vont entraîner au fil du temps des bouleversements dans les domaines de la santé et de la protection maternelle et infantile. La contraception va libérer la femme mais en même temps fait planer sur elle de nouveaux dangers. Les traitements hormonaux déclenchent de nouvelles maladies et les cancers se multiplient.

Un autre bouleversement de taille provoqué par la société industrielle puis de consommation, va concerner l'alimentation, de plus en plus éloignée des produits sains et gravement transformée par des produits chimiques, des conservateurs, des hormones et l'invasion du sucre. Tant et si bien que dans les pays occidentaux les plus riches, l'obésité s'étend à grande vitesse, touchant surtout les femmes.

Chaque bouleversement économique et social bouleverse l'environnement. La montée de la démographie et l'expansion de la société humaine va de pair avec la destruction de l'environnement.

La société de consommation va en 50 ans détruire une grande partie du capital nature de la planète, accélérer le réchauffement du climat, créer des continents de déchets, décimer les espèces et les forêts et laisser une humanité malade, victime de pollution et d'inégalités.

Les femmes, toujours tournées vers l'extérieur, sentent le danger et sont les premières à tirer les sonnettes d'alarmes. Elles se sentent responsables des générations à venir et comprennent que leurs droits sont intimement liés à la défense de l'environnement.

Lors d'une conférence des Nations Unies e 1995, le « programme d'action de Pékin » établit un plan d'action pour développer les moyens d'action des femmes.

Face au réchauffement de la planète, les femmes sont souvent en première ligne pour combattre cette tendance, un combat qui va de pair avec leur émancipation et la reconnaissance de leurs droits.